

Dépôt :

Mars Di Bartolomeo (LSAP)

Luxembourg, le 12 février 2026



Motion

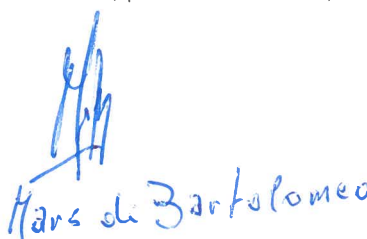
La Chambre des Député-e-s,

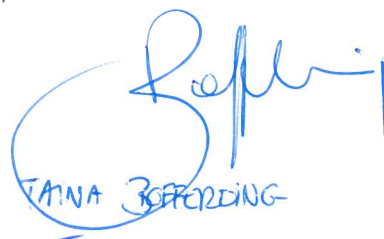
Considérant

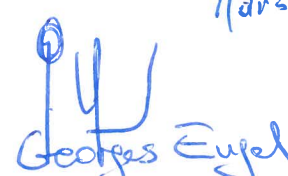
- que la Conférence tripartite sidérurgie au Luxembourg a été instituée dans un contexte de crise profonde du secteur sidérurgique, alors pilier central de l'économie nationale jusqu'à la fin des années 1980, et qu'elle constitue un mécanisme de concertation spécifique au secteur de l'acier permettant de prévenir des licenciements massifs et d'atténuer les conséquences sociales des restructurations ;
- que le groupe ArcelorMittal a annoncé le lancement d'une étude portant sur une analyse des fonctions "support" qui pourrait impacter 1 150 emplois au Luxembourg ;
- que le Premier ministre a eu récemment un échange avec le CEO d'ArcelorMittal ;
- que les organisations syndicales OGBL et LCGB ont, par courrier adressé à Monsieur le Premier ministre, sollicité la réactivation de l'initiative gouvernementale visant à convoquer la Conférence tripartite sidérurgie afin d'examiner la situation et d'identifier des solutions concertées ;
- que des discussions sont actuellement menées aux niveaux européen et national en vue de renforcer et de relancer la compétitivité industrielle ;
- que le ministre du Travail a exprimé la volonté de reprendre les discussions relatives à ces dossiers avec les deux partenaires sociaux, dans un cadre commun ;

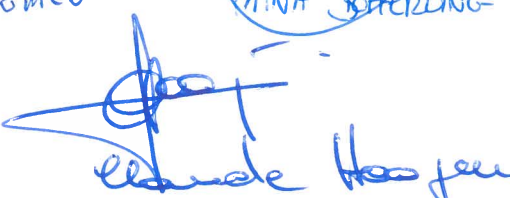
Invite le Gouvernement à

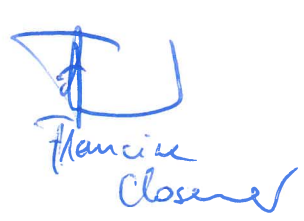
- convoquer la Conférence tripartite sidérurgie dans les meilleurs délais afin d'examiner, en concertation avec les partenaires sociaux et les acteurs concernés, les perspectives d'évolution du secteur, l'avenir des emplois menacés ainsi que les mesures susceptibles de garantir le maintien dans l'emploi et la pérennité des sites luxembourgeois ;
- relancer, par cette initiative, le dialogue tripartite dans son ensemble.


Mars Di Bartolomeo


TAINA ZEFFENDING


Georges Engel


Claude Hoerj


Francis Cloener